



7865 - Est-il nécessaire de jeûner six jours du mois de Shawwal de chaque année ?

question

Voici une personne qui a l'habitude de jeûner six jours de Shawwal. Mais la maladie ou la paresse ou un autre empêchement ont fait qu'il n'a pas pu l'observer au cours de l'une des années...
Devient-il pécheur puisque l'on nous dit que celui qui pratique ce jeûne une fois doit le perpétuer ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le jeûne des six premiers jours de Shawwal est une sunna. Mais celui qui l'a effectué n'a pas à le perpétuer chaque année et n'encourt rien à cause de son abandon.

C'est Allah qui assiste.

Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses Compagnons.